

# Compte rendu du Conseil Municipal

13 février 2018

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric, Mr TRUCHET Jean Pierre, Mme MUGUET Angélique

Absents excusés : Mme CROZET Josiane, Mr MATHELIN Christophe (réunion)

## **Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 11 janvier 2018**

### • **COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET GENERAL**

Après avoir entendu le compte administratif 2017 du Budget général, les membres présents votent à l'unanimité l'excédent de 121 793,91 € en fonctionnement et un excédent de 76 001,57 € en investissement. Le compte de gestion transmis par la trésorerie étant en concordance avec le compte administratif celui-ci est aussi approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal décide d'attendre la finalisation du budget général pour affecter le résultat.

### • **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Après avoir entendu le compte administratif du budget assainissement présentant un excédent de 5 990,82 € en fonctionnement et un excédent de 43 440,04 € en investissement, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces deux sections.

Le compte de gestion transmis par la trésorerie, en concordance avec le compte administratif, est également approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal décide d'attendre la finalisation du budget pour affecter le résultat du budget assainissement.

### • **CONVENTION FOURRIERE**

Plusieurs véhicules sont stationnés abusivement sur la commune. Afin de finaliser toutes les démarches déjà entreprises, la commune doit signer une convention avec les Etablissements Lafay, pour leur mise en fourrière. Le conseil municipal autorise madame le maire à signer cette dernière afin de faire évacuer ces véhicules.

### • **REGULARISATION CHEMINS RURAUX**

Madame le Maire rappelle que certains chemins ruraux et chemins d'exploitation sont devenus, de part leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique. Il convient donc de classer ces voies dans la voirie communale. Ce changement n'a aucune conséquence quant au fonctionnement de desserte ou de circulation assurée par ces voies. Le conseil décide à l'unanimité le classement de ces chemins et de procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral

### • **PREVISIONS BUDGETAIRES**

Afin de préparer le budget, plusieurs dossiers ont été abordés dans la mesure du possible et des finances de la commune : la chaudière mairie/école, tables pour la salle ERA, maison Barbeys.

### • **QUESTIONS DIVERSES**

- Un héraldiste amateur a fait parvenir en mairie un mail pour réaliser gratuitement un blason. Le conseil décide de prendre contact avec lui.
- Point aménagement de la place de la mairie : en raison des intempéries les travaux ont été interrompus. La pose des barrières devrait être réalisée fin mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.